

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2019

**Absente :** PERPINAN P.  
**Absents excusés :** BELAÏD S. (procuration à AYROLES F.), LAMOTHE J. (procuration à PAGES O.)

### **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018**

#### **Commune de Prudhomat**

Fonctionnement 2018 :	Recettes de l'exercice =	654 511.06 €
	Dépenses de l'exercice =	511 983.68 €
Investissement 2018 :	Recettes de l'exercice =	290 879.52 €
	Dépenses de l'exercice =	426 316.94 €

Résultat de Fonctionnement 2018 :	+ 142 527.38 €
Résultat 2017 reporté :	+ 239 998.84 €
<b>Résultat de Fonctionnement 2018 cumulé :</b>	<b>+ 382 526.22 €</b>

Affectation du résultat de Fonctionnement 2018 sur le Budget 2019 :

<b>Report en Fonctionnement : + 205 543.27 €</b>	<b>Report en Investissement : + 176 982.95 €</b>
--	--

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2018 sont les suivants :

- Travaux de voirie en régie : 9 548.33 €
- Achat de matériel : 9 938.55 €
- Aménagement travaux Mairie : 228 554.23 €
- Eclairage public Granou / Bonneviolle : 7 235.47 €
- Mobilier Mairie : 23 370.77 €
- Auvent cantine préau : 12 000.00 €
- Puisards au lotissement Camp Cabrol : 3 240.00 €
- Aménagement salle de réunion au Presbytère : 2 509.54 €

#### **Service d'EAU de Prudhomat**

Fonctionnement 2018 :	Recettes de l'exercice =	109 999.68 €
	Dépenses de l'exercice =	108 102.47 €
Investissement 2018 :	Recettes de l'exercice =	64 891.15 €
	Dépenses de l'exercice =	31 725.65 €

Résultat de Fonctionnement 2018 :	+ 1 897.21€
Résultat 2017 reporté :	+ 27 690.98 €
<b>Résultat de Fonctionnement 2018 cumulé :</b>	<b>+ 29 578.19 €</b>

Affectation du résultat de Fonctionnement 2018 sur le Budget 2019 :

<b>Report en Fonctionnement : + 29 578.19 €</b>
---

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2018 sont les suivants :

- Travaux sur réseau d'eau en régie : 2 699.97 €

### Service d'ASSAINISSEMENT de Prudhomat

Fonctionnement 2018 :	Recettes de l'exercice =	117 637.55 €
	Dépenses de l'exercice =	98 204.14 €
Investissement 2018 :	Recettes de l'exercice =	24 818.34 €
	Dépenses de l'exercice =	19 524.71 €
Résultat de Fonctionnement 2018 :		+ 42 160.38 €
Résultat 2017 reporté :		+ 22 726.97 €
<b>Résultat de Fonctionnement 2018 cumulé :</b>		<b>+ 42 160.38 €</b>
Affectation du résultat de Fonctionnement 2018 sur le Budget 2019 :		
<b>Report en Fonctionnement :</b>		<b>+ 42 160.38 €</b>

Suite à la présentation des comptes administratifs par Monsieur le Maire, et celui-ci ayant quitté la salle afin qu'il soit procédé au vote, Monsieur Jacques VABRE, 1<sup>er</sup> adjoint, demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les comptes administratifs 2018 de la commune, des services d'eau et d'assainissement. Les comptes administratifs 2018 sont votés à l'unanimité des membres présents.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019 :

#### Budget communal :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 827 899.27 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 724 057.45 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2019 :

- Derniers aménagements de la Mairie et mise en accessibilité
- Rénovation des vestiaires du foot
- Travaux Collégiale de Castelnaud
- Travaux divers sur bâtiments
- Achat de matériel informatique Ecole et Mairie
- Aménagement Village de Castelnaud
- Aménagement parking Château de Castelnaud
- Restauration du cadastre Napoléonien
- Travaux d'électrification
- Extension et agrandissement de l'Ecole
- Restauration Fontaine de Boscau
- Eaux pluviales à Bonneviolle
- Achat de terrains à Champs de Nicole

#### Budget d'eau :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 131 168.00 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 207 496.69 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2019 : achat matériel, travaux sur réseau d'eau et amélioration de la qualité de l'eau.

#### Budget d'assainissement :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 120 223.00 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 138 381.45 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2019 : installations techniques et travaux sur réseau d'assainissement.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 :

Après avoir procédé au calcul du produit nécessaire à l'équilibre du budget 2019, le Maire propose au conseil municipal d'appliquer un coefficient de variation de 1.010001 par rapport aux taux 2018, et de voter les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 11.61 %
- Taxe foncière bâti : 19.45 %
- Taxe foncière non bâti : 187.92 %

## ✚ CLOTURE BUDGET LOTISSEMENT CAMP DE PY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de clôturer le budget annexe étant donné que tous les terrains ont été vendus.

## ✚ PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu du départ en retraite de M. Alain NOYE, il convient de renouveler l'effectif du service technique.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'Adjoint technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2019. Monsieur Tristan BALTHAZARD, en contrat à la Commune de Prudhomat depuis 3 ans postule pour ce poste.

## ✚ VENTE REMORQUE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la vente d'une remorque. Cette remorque n'a plus d'utilité pour notre commune. Monsieur Alain NOYE qui a travaillé sur notre commune pendant 27 ans se porte acquéreur de cette remorque au prix de 50 €.

## ✚ DEVIS RENOVATION VESTIAIRES DE STADE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2019-004 du 25 janvier 2019 dans laquelle il a été évoqué la nécessité de procéder à la rénovation des vestiaires du Stade et de demander des devis pour la réfection de la plomberie ainsi que le carrelage.

Monsieur le Maire propose de valider les deux devis suivants :

- Pour le carrelage : SARL PITARQUE : 22 168,87 € TTC
- Pour la plomberie : Laurent MAZEL : 9 346,80 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette décision l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les devis et d'entreprendre toutes les démarches relatives à cette rénovation.

Les travaux seront réalisés au cours de cet été.

## ✚ TARIF LOCATION MAISON DES BONS ENFANTS AUX JEUNES DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est régulièrement sollicité par les Jeunes de moins de 20 ans de la commune de Prudhomat pour la location de la Maison des Bons Enfants.

Il propose au Conseil Municipal d'adopter un nouveau tarif de location, au prix de cent dix euros (110.00 €).

Ce nouveau tarif s'appliquera pour les jeunes de moins de 20 ans de la commune de Prudhomat et pour un groupe inférieur à 30 personnes au prix de 110 € (cent dix euros) pour une soirée en semaine en weekend.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer les contrats de location concernés.

## ✚ CANAL DE REINGUES

Une réunion de concertation a eu lieu le 28 mars au cours de laquelle une présentation a été faite par Monsieur le Directeur du service environnement à la DDT du Lot. Après un rappel historique sur la propriété et les travaux réalisés sur ce canal et la chaussée de Bonneviolle depuis 15 ans. Le fonctionnement de l'ouvrage et du canal a été évoqué ainsi que les différents travaux réalisés pour limiter l'impact des crues :

- Restauration de 6 kms de fossés en amont sur les communes de Bretenoux et Cornac
- Gestion de la végétation et des embâcles
- Reconstruction du Pont de Reingues
- Abaissement de la chaussée de Bonneviolle
- Mise en place d'un système d'alerte local de crue
- Remobilisation des champs d'expansion de crue sur la plaine de Cornac

Le canal de Reingues est un ouvrage privé (domaine privé de la Commune de Prudhomat). La riveraineté de ce canal ne procure aucun droit (prélèvements, rejets, aménagements, écoulements).

Les travaux d'entretien doivent être compatibles avec les prescriptions réglementaires :

- Enlèvement des bois morts
- Gestion des embâcles
- Retrait de la végétation et des matières organiques
- Entretien des berges

A la vue de ce qui a été évoqué, des actions de nettoyage et d'entretien seront réalisées sur ces bases au cours de l'année.

#### ✚ CONCESSION CIMETIERE DE FELINES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Madame Céline BAFFALIE, secrétaire à la Mairie de Prudhomat, concernant l'acquisition d'une concession simple dans le cimetière de Félines.

Afin de tenir compte des nombreuses demandes de concessions dans ce cimetière, plusieurs critères ont été validés par le Conseil Municipal de Prudhomat :

- Considérant que Madame Céline BAFFALIE travaille sur la commune de Prudhomat en tant que secrétaire de mairie,
- Considérant qu'une demande similaire avait été acceptée pour une personne travaillant à l'école de Prudhomat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette démarche, avec 10 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

#### ✚ EXTENSION RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR CANTEGREL ET GAUBERT EST

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 7 décembre 2018 concernant la nécessité de raccorder le lieudit Cantegrel (3 maisons) au réseau d'assainissement collectif de la commune.

Considérant que ce secteur de la commune rencontre des problèmes de pollution liés à l'évacuation des eaux usées de ces 3 habitations qui sont dus à la nature et à la configuration du terrain,

- Considérant la rencontre qui a eu lieu avec les différents propriétaires afin de définir la mise en place financière de ces travaux,
- Considérant la volonté des propriétaires pour une participation de 50 % du reste à charge, à part égale, pour ces différents propriétaires,
- Considérant la nécessité de la mise en place de convention afin de définir ces engagements,
- Considérant le devis d'un montant de 72 800 €TTC,
- Considérant les aides que le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne peut apporter,
- Considérant la volonté du Conseil Municipal de Prudhomat de poursuivre cette démarche,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve ces propositions et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches relatives à ce projet.

#### ✚ PROJET D'AMENAGEMENT POUR LA MISE EN VALEUR DE LA FONTAINE DE BOSCAU

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de mettre en place un aménagement pour valoriser la Fontaine de Boscau ainsi que ses abords qui font partie du patrimoine communal et la délibération du 6 juillet 2018 qui actait cette décision.

L'avant projet concernant cette réalisation a été réalisé par le cabinet d'architecture ARKHIDEA.

Il consiste à la mise en valeur de ce site par la réhabilitation de l'accès (murets, chemin piéton, signalétique, etc...) ainsi que la rénovation et la restauration de la Fontaine et des bassins de l'ancien lavoir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour mettre en place le projet d'aménagement pour la mise en valeur de la Fontaine de Boscau et de demander les subventions s'y rapportant.

#### ✚ CREATION D'UN POLE MATERNELLE INTERCOMMUNAL – EXTENSION ET AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'extension et d'agrandissement de l'école autour d'une bibliothèque et d'une salle des enseignants pour lequel une subvention au titre de la DETR 2019 d'un montant de 291 372 € a été accordée.

- Considérant la volonté du Conseil Municipal de Prudhomat de poursuivre les investissements autour de notre école,
- Considérant la nécessité d'étoffer le pôle maternelle de Prudhomat par regrouper les élèves des communes de Loubressac, Gintrac, St Michel Loubéjou et Prudhomat,
- Considérant le rôle du Jardin d'Enfants mis en place par les mêmes communes et notamment le taux d'occupation du Jardin d'Enfants qui est en hausse,
- Considérant la nécessité de réaliser une consultation d'architectes pour définir ce projet,
- Considérant la nécessité de mettre en place un projet financier cohérent et réaliste,
- Considérant la possibilité d'obtenir des fonds LEADER de l'Europe grâce à la mise en place du P.E.T.R. Vallée-Dordogne, Figeac-Quercy,

Le Conseil Municipal de Prudhomat décide, à l'unanimité des membres présents, de lancer une consultation d'architectes et de faire une demande de fonds LEADER.

## ✚ CADASTRE NAPOLEONIEN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la restauration du cadastre Napoléonien est terminée et qu'il a repris sa place à la Mairie sur le meuble présentoir qui lui a été confectionné. Il est désormais consultable par tous.

## ✚ BUDGETS 2019 ECOLE ET JARDIN D'ENFANTS

Monsieur Olivier PAGES informe le Conseil Municipal du vote des budgets concernant le Jardin d'Enfants et le Sivu d'Animation Périscolaire qui sont équilibrés comme suit :

- Sivu Jardin d'Enfants : 234 996 €
- Sivu d'Animation Périscolaire : 283 045 €

Avec un montant total de 518 041 €, ces budgets rendent compte et traduisent la volonté des élus d'accompagner les services autour de notre école.

## ✚ CASTELNAU

### AMENAGEMENT ENTREE DU PARKING DU CHATEAU DE CASTELNAU

Le nouvel horodateur sera en place début mai ainsi que l'aménagement qui l'accompagne.

### TRAVAUX PLACE DU CHATEAU

Les travaux d'aménagement de cet espace se poursuivent afin d'être effectifs pour cet été.

## ✚ COLLEGIALE DE CASTELNAU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer un constat d'état général concernant le mobilier de la Collégiale de Castelnaud.

Ce constat en lien avec les travaux extérieurs qui visent à réduire les problèmes d'humidité dans cet édifice doit nous permettre, après la restauration du retable et du maître autel d'appréhender l'état de conservation de l'ensemble du mobilier de cet édifice. Le montant du devis pour cette opération est de 8 200 € HT.

Monsieur le Maire rappelle les financements autour de cette opération de la part de la DRAC Occitanie et de la Région Occitanie de 70 %. Les 20 % de subvention de la Région Occitanie sont versés lorsque cette étude est suivie de travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le devis relatif au descriptif des interventions de constat d'état concernant le mobilier de la Collégiale de Castelnaud et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires autour de ce projet.

## ✚ PLUIH

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion sur le PLUIH aura lieu à Vayrac le 30 avril à 8h00. Cette réunion permettra d'établir et confirmer les nouveaux zonages ainsi que les O.A.P. s'y rapportant.

## ✚ IMPAYES EAU – ASSAINISSEMENT – LOYERS – CANTINE /GARDERIE – JARDIN D'ENFANTS

Les impayés autour de ces services sont nombreux. Plusieurs démarches de recouvrement seront mises en place afin de pouvoir assurer la poursuite de ces services.

## ✚ PROCEDURE D'EXPULSION MME RODES MAISON LACHAUD A BONNEVIOLE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des retards de paiement concernant les loyers de Madame Vanessa RODES, locataire de la Maison Lachaud située « Rue des Bons Enfants » à Prudhomat.

A ce jour, le montant total des impayés de Madame Vanessa RODES s'élève à la somme de 3 763.72 €.

Après plusieurs relances émises par la trésorerie de Saint-Céré, ainsi que par la mairie de Prudhomat, ces impayés n'ont toujours pas été soldés.

Un dernier courrier de relance en recommandé avec accusé de réception sera transmis à Madame Vanessa RODES afin qu'elle régularise cette somme avant le 9 juin prochain. Passé cette date, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une procédure d'expulsion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour lancer une procédure d'expulsion faute de paiement des arriérés.

## ✚ CAUVALDOR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des différentes prises de décision budgétaires de Cauvaldor :

- Budget 2019 : Fonctionnement = 28,9 millions d'euros
- Budget 2019 : Investissement = 26,7 millions d'euros



- DGF 2019 : augmentation de 80 000 €
- Fonds de concours 2019 attribué aux communes du territoire : 458 000 €
- Fonds de concours pour le petit patrimoine : 40 000 €

#### **COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT**

Madame Josette FROMENTEZE et Monsieur Jacques VABRE font le compte-rendu au Conseil Municipal de la réunion qui a eu lieu le 5 avril concernant l'état des lieux et diagnostic de ces services sur la Communauté de Communes Cauvaldor.

Cette étude rappelle le transfert obligatoire de ces services du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2026 sous certaines conditions.

Sur notre territoire, 40 % des abonnés bénéficient d'une gestion en régie (ce que nous avons à Prudhomat) et 60 % en délégation de service à la population (syndicats).

Compte tenu des éléments issus de cette étude, le Conseil Municipal de Prudhomat se prononcera au cours de la séance du 24 mai prochain, avec l'objectif de pouvoir conserver un service de qualité à un prix acceptable.

#### **PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- St Donatien : Vendredi 24 mai 2019 à 20h30

SEANCE LEVEE A 0H00

Le Maire

  
